



CONSEIL MUNICIPAL

lundi 18 mars 2019

COMPTE RENDU

Etaient Présents :

Vincent MORISSE, Patrick VASSAL, Jean-Louis ROUFFILANGE, Patrice AMADO, Jean-Maurice ZORZI, Michel LE DARD, Julienne GAUTIER, Hélène BERNARDI, Jean-Marie TOUCAS, Michèle DALLIES, Roger ELIZABE, Jean-Loup BONNEFOI-BOLLACHE, Micheline MARTEL, Paul GIRARD, José LECLERE, Josiane DEVAUX, Evelyne PITTET, Catherine DEFRANCQ, Charles PIERRUGUES, Stéfania QUIRAC, Françoise LUBERT, Karine LAUVARD, Sabine MIFSUD, Thierry GOBINO, Pascale CHEVREAU, Anna Maria MALLAMAIRE, Michel FACCIN, Yolande MARTINEZ, Eric PROVENSAL

Etaient représentés :

M. Franck MANDRUZZATO par m. Vincent MORISSE,
Mme Véronique KERHOAS par m. Patrick VASSAL,
Mme Nathalie DANTAS par mme Hélène BERNARDI.

Etaient absents :

Jehanne ARNAUD

Secrétaire de séance :

Karine LAUVARD

Monsieur le maire ouvre la séance du conseil municipal du lundi 18 mars 2019 à dix-huit heures.

1. INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL ET ELECTION DU 9EME ADJOINT AU MAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide : **A L'UNANIMITE**

- de prendre acte de la démission présentée par Madame Jeanne-Marie CAGNOL de ses fonctions de conseillère municipale et de 1^{ère} adjointe au maire prenant effet au 4 mars 2019 ;
- d'élever au rang supérieur les adjoints au maire élus lors de la séance du 29 mars 2014 comme suit :

- Monsieur Patrick VASSAL – 1^{er} adjoint au maire
- Monsieur Jean-Louis ROUFFILANGE – 2^{ème} adjoint au maire
- Monsieur Patrice AMADO – 3^{ème} adjoint au maire
- Monsieur Jean-Maurice ZORZI – 4^{ème} adjoint au maire
- Monsieur Michel LE DARD – 5^{ème} adjoint au maire
- Madame Julienne GAUTIER – 6^{ème} adjointe au maire
- Madame Hélène BERNARDI – 7^{ème} adjointe au maire
- Monsieur Jean-Marie TOUCAS – 8^{ème} adjoint au maire

- de prendre acte de l'installation de monsieur Roger ELIZABÉ en qualité de conseiller municipal et de le déclarer installé dans ses fonctions ;

- d'élire au scrutin secret et à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel, madame Michèle DALLIÈS, 9^{ème} adjoint au maire selon les résultats portés au procès-verbal de l'élection ;

- d'approuver le nouveau tableau du conseil municipal qui sera adressé à monsieur le Préfet du Var et dont un exemplaire restera affiché en mairie ;

- d'autoriser monsieur le maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette délibération.

2. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide : **A L'UNANIMITE**

- de modifier la délibération du conseil municipal n° 10287 du 9 avril 2014 en ce qu'elle concernait la désignation de madame Jeanne-Marie CAGNOL au sein des commissions municipales suivantes :

- Commission des Finances et Administration générale
- Commission de l'Urbanisme
- Commission de l'Environnement
- Commission des Travaux
- Commission de la Vie des quartiers, du transport et du stationnement

- de procéder à l'élection à main levée d'un membre au sein des commissions sus-citées, en lieu et place de mme Jeanne-Marie CAGNOL,

- de dire que la liste des membres des commissions municipales s'établit donc désormais de la façon suivante:

Commission des Finances et Administration générale

Membres
Jean-Louis ROUFFILANGE
Karine LAUVARD
Charles PIERRUGUES
Nathalie DANTAS
Paul GIRARD
Julienne GAUTIER
Thierry GOBINO
Michel FACCIN

Commission de l'Urbanisme

Membres
Michel FACCIN
Jean-Maurice ZORZI
Michel LE DARD
Jehanne ARNAUD
Paul GIRARD
José LECLERE
Pascale CHEVREAU
Eric PROVENSAL

Commission des Affaires scolaires

Membres
Patrick VASSAL
Véronique KERHOAS
Josiane DEVAUX
Jean-Marie TOUCAS
Françoise LUBERT
Catherine DEFRANCQ
Sabine MIFSUD
Yolande MARTINEZ

Commission de l'Environnement

Membres
Patrice AMADO
Jean-Maurice ZORZI
Michel LE DARD
Micheline MARTEL
José LECLERE
Julienne GAUTIER
Pascale CHEVREAU
Yolande MARTINEZ

Commission des Travaux

Membres
Jean-Maurice ZORZI
Patrick VASSAL
Michel LE DARD
Paul GIRARD
Jehanne ARNAUD
José LECLERE
Thierry GOBINO
Michel FACCIN

Commission de la Vie des quartiers, du transport et du stationnement

Membres
Michel LE DARD
Roger ELIZABE
Patrice AMADO
Jean-Maurice ZORZI
Véronique KERHOAS
José LECLERE
Pascale CHEVREAU
Yolande MARTINEZ

Commission du Développement économique, du Commerce et de l'Artisanat

Membres
Hélène BERNARDI
Karine LAUVARD
Michèle DALLIES
Jean-Maurice ZORZI
Evelyne PITTET
José LECLERE
Sabine MIFSUD
Eric PROVENSAL

Commission des Sports et de la Jeunesse

Membres
Jean-Marie TOUCAS
Michèle DALLIES
Josiane DEVAUX
Karine LAUVARD
Stéfania QUIRAC
Véronique KERHOAS
Sabine MIFSUD
Eric PROVENSAL

Commission des Affaires culturelles

Membres
Jehanne ARNAUD
Jean-Loup BONNEFOI-BOLLACHE
Julienne GAUTIER
Josiane DEVAUX
Patrick VASSAL
Stéfania QUIRAC
Sabine MIFSUD
Michel FACCIN

3. MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT (SEMA) DE SAINTE-MAXIME

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide : **A L'UNANIMITE**

- de modifier la délibération n°10293 en ce qu'elle concernait la désignation de mme Jeanne-Marie CAGNOL au sein du conseil d'administration de la SEMA;
- de désigner madame Karine LAUVARD pour représenter la collectivité, en lieu et place de Mme Jeanne-Marie CAGNOL, au sein du conseil d'administration de la SEMA ;
- la liste des représentants de la collectivité au sein du conseil d'administration de la SEMA s'établit donc désormais de la façon suivante :

1. Monsieur Vincent MORISSE
2. Madame Karine LAUVARD
3. Monsieur Patrick VASSAL
4. Madame Josiane DEVAUX
5. Monsieur Charles PIERRUGUES
6. Madame Jehanne ARNAUD
7. Monsieur Franck MANDRUZZATO
8. Madame Stéfania QUIRAC
9. Monsieur Paul GIRARD
10. Madame Catherine DEFRANCO
11. Monsieur Jean-Loup BONNEFOI-BOLLACHE

- d'autoriser monsieur le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette délibération.

4. INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS MUNICIPAUX MODIFICATION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide : **A L'UNANIMITE**

- de modifier la délibération n° 17067 du conseil municipal du 26 avril 2017 en ce qu'elle concernait la répartition de l'indemnisation des élus ;
- de maintenir les taux des indemnités de fonction des élus comme suit :
 - Maire : 57 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 - Premier adjoint au maire : 25,75 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 - 7 Adjointes au maire : 23,00 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 - 1 Adjoint au maire : 18,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 - 1 Conseiller municipal délégué (délégation de fonction) : 25,75 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 - 1 Conseiller municipal délégué (délégation de fonction) : 14,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 - 1 Conseiller municipal délégué (délégation de signature) : 6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
 - 1 Conseiller municipal délégué (délégation de signature) : 4 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- de majorer les indemnités du Maire et des Adjointes de 25 % (commune classée station de tourisme);
- de dire que la dépense sera imputée sur le compte budgétaire 065 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.